



TÊTE DE CHOU-FLEUR – NON au harcèlement !

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

Thématique : Le harcèlement scolaire

Public : lycéens et apprentis (seconde à terminale) – Durée 45 min + 20 min d'échanges.



Introduction

Le harcèlement scolaire touche aussi le lycée, où les rapports de groupe, la réputation, l'image de soi et l'exposition numérique peuvent renforcer la violence.

Selon l'enquête harcèlement 2023, 30 % des lycéens déclarent avoir subi au moins une violence répétée durant l'année scolaire ; 2,2 % signalent cinq atteintes répétées ou plus, et un lycéen sur dix au moins une cyberviolence répétée.

Au lycée, il peut prendre la forme de moqueries répétées, de mises à l'écart, d'humiliations publiques, d'insultes sexistes, racistes ou LGBTphobes, de pressions de groupe et de cyberattaques relayées sur les réseaux sociaux, les messageries ou les forums.

Ce dossier pédagogique accompagne le spectacle « Tête de Chou-Fleur – NON au harcèlement ! » et propose des repères, des ressources et des pistes d'animation adaptées à des classes de lycée pour sensibiliser, identifier et agir face au harcèlement.

Il s'adresse aux équipes éducatives, aux lycéennes et lycéens, ainsi qu'aux familles, afin de favoriser la prévention, la prise de parole et l'orientation vers les bons interlocuteurs.

1. Comprendre le harcèlement scolaire

Définition

Le harcèlement scolaire se caractérise par trois éléments :

- ✓ Un déséquilibre de pouvoir (physique, psychologique, social ou numérique).
- ✓ Une répétition des agressions (violences verbales, physiques, relationnelles ou cyberharcèlement).
- ✓ Une intention de nuire (humilier, exclure, faire peur, dégrader l'image de l'autre).

● Harcèlement physique : bousculades, dégradations, vols, intimidation.

● Harcèlement verbal : moqueries, insultes, menaces, propos sexistes, racistes ou LGBTphobes.

● Harcèlement relationnel : isolement, rumeurs, humiliations, campagnes d'exclusion.

● Cyberharcèlement : publications, commentaires, montages, diffusion d'images, usurpation, raids numériques.

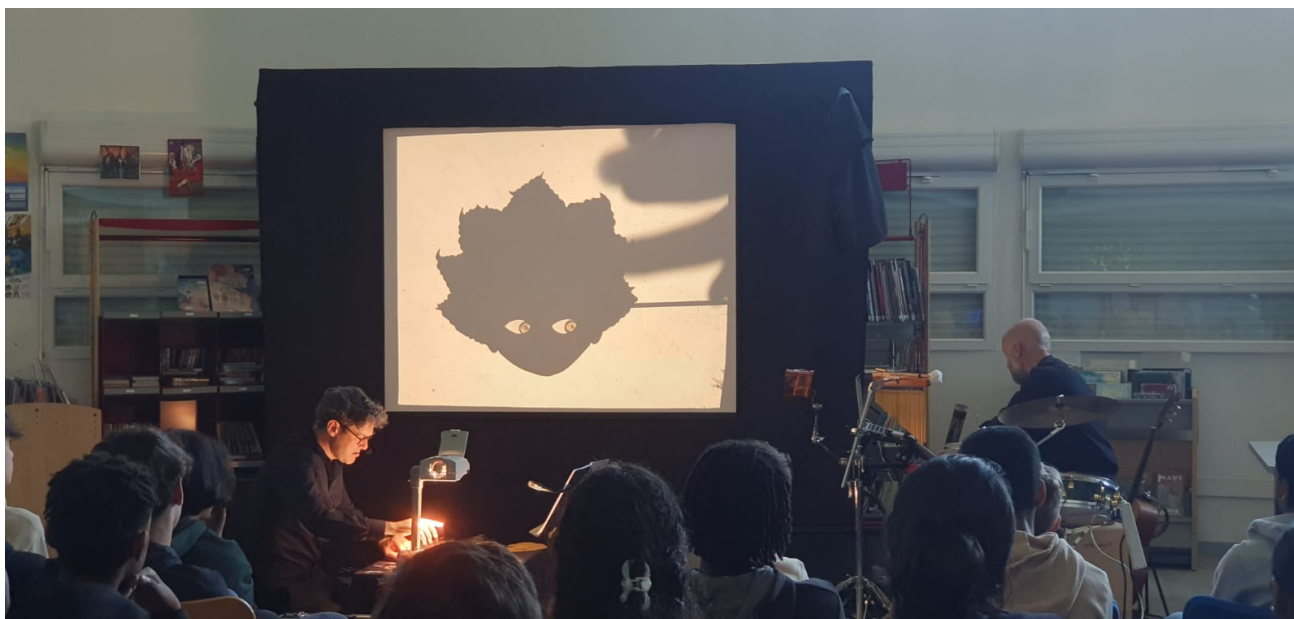
Conséquences du harcèlement

✓ Pour les victimes : anxiété, perte d'estime de soi, isolement, absentéisme, chute des résultats, détresse psychique.

✓ Pour les auteurs : banalisation de la violence, sanctions disciplinaires, responsabilité pénale possible.

✓ Pour les témoins : malaise, peur de devenir la cible, culpabilité, normalisation du silence.

2. Présentation du spectacle



« Tête de Chou-Fleur – NON au harcèlement ! » met en scène l’histoire d’un-e lycéen-ne mis-e à l’écart à cause de sa différence : son apparence, sa singularité, ce qui dépasse du groupe. Les moqueries de son intimidateur, « Bourreau », deviennent peu à peu un système de domination : humiliations, isolement, violence psychologique, puis harcèlement qui déborde aussi dans l’espace numérique.

Grâce au soutien d’une nouvelle élève, « La Nouvelle », le personnage principal va apprendre à sortir du silence, à identifier les adultes et les alliés possibles, à retrouver sa parole et à se reconstruire.

Les témoins et les suiveurs, nommés « les On », prennent conscience de leur responsabilité et du pouvoir qu’ils ont pour faire cesser l’engrenage.

Enfin, le personnage de l’intimidateur, « Bourreau », est confronté à la portée réelle de ses actes.

Tout au long de la pièce, on ne saura jamais si l’élève victime est une fille ou un garçon.

Cette neutralité de genre, associée au théâtre d’ombres, renforce l’identification des spectateurs, donne une dimension universelle au récit et met en image les blessures invisibles du harcèlement : peur, honte, solitude, sidération.

Mise en scène originale

- 2 comédiens-musiciens
- Un dispositif de théâtre d’ombres, poétique et immersif.
- Une musique originale et des sonorités jouées en direct.
- Une manipulation des ombres « à vue » qui souligne la fabrication du regard, de la rumeur et du groupe.



3. Objectifs pédagogiques

- ⇒ Sensibiliser les élèves aux mécanismes du harcèlement au lycée et à leurs conséquences.
- ⇒ Aborder les questions de différence, d'identité, de discriminations, de réputation et d'exposition numérique.
- ⇒ Développer l'empathie, l'esprit critique et la responsabilité individuelle dans le groupe.
- ⇒ Encourager la parole des victimes, des témoins et des élèves relais.
- ⇒ Donner des outils concrets pour repérer, signaler, accompagner et réagir.

4. Déroulement des séances pédagogiques

Avant le spectacle : préparation en classe

Objectif : amorcer une réflexion sur les mécanismes du harcèlement au lycée.

Discussion initiale :

- ⇒ Qu'est-ce qui distingue un conflit, une violence ponctuelle et une situation de harcèlement ?
- ⇒ Comment le groupe, la popularité ou la peur de l'exclusion influencent-ils les comportements ?
- ⇒ Quelles formes prennent aujourd'hui les violences entre pairs, dans l'établissement et en ligne ?
- ⇒ Pourquoi est-il parfois difficile de demander de l'aide ou d'intervenir ?

Recueil des représentations des élèves, de leurs questions et de leurs expériences de spectateurs des réseaux sociaux.

Étude de cas : témoignages, extraits vidéo, faits d'actualité, campagnes de prévention.

Supports vidéo et ressources :

- 🎬 Lumni – « Le harcèlement scolaire »
<https://www.lumni.fr/video/le-harcelement-scolaire-3>
- 🎬 Lumni – « Le cyberharcèlement en milieu scolaire »
<https://www.lumni.fr/video/le-cyberharcelement-en-milieu-scolaire>
- 🎬 Lumni – « Le cyberharcèlement, un délit grave et condamnable »
<https://www.lumni.fr/video/le-cyberharcelement-un-delit-grave-et-condamnable>
- 🎬 Ministère de l'Éducation nationale – Campagnes « Non au harcèlement »
<https://www.education.gouv.fr/non-au-harcelement/les-campagnes-de-sensibilisation-323026>

Après le spectacle : débriefing et analyse

Objectif : permettre aux lycéennes et lycéens d'exprimer leurs ressentis, d'analyser les mécanismes de domination à l'œuvre dans la pièce et d'ouvrir un débat sur la responsabilité individuelle et collective.

Retour d'expérience :

- Comment avez-vous ressenti le spectacle ?
- Quels moments vous ont le plus marqué ?

Analyse des personnages :

- Qui est Tête de Chou-Fleur ?
- Comment évolue-t-il/elle au fil de l'histoire ?
- Comment fonctionnent « Bourreau », « La Nouvelle » et « les On » ?

Débat collectif :

- Pourquoi certaines personnes harcèlent-elles ?
- Pourquoi les témoins se taisent-ils parfois ?
- Qu'est-ce qu'un soutien utile, concret, crédible ?
- Comment réagir quand le harcèlement se poursuit en ligne ?
- En quoi le harcèlement concerne-t-il tout le climat scolaire ?
- Quel environnement relationnel voulons-nous construire dans le lycée ?
- Quels sont les bons réflexes à avoir ?
- Qui sont les personnes ressources dans l'établissement : CPE, professeur principal, infirmier·ère, psychologue de l'Éducation nationale, AED, direction, référent harcèlement ?

Échanges artistiques :

- Techniques d'ombre, musique et instruments.
- Comment représenter une émotion, une peur ou une pression sociale sans passer uniquement par les mots.
- Comment la forme artistique transforme un fait de société en expérience sensible.

5. Activités complémentaires

PAROLES EN SCÈNE *(voir dossier)*

Théâtre & engagement pour le développement des compétences psychosociales des jeunes.

Objectif général :

Utiliser le spectacle vivant comme outil de libération de la parole, de prévention et de renforcement des compétences psychosociales des jeunes autour de thématiques sensibles : harcèlement, discriminations, emprise du groupe, usages numériques, santé mentale, rapport à la parole.

Activité théâtrale :

- ⇒ **Mise en situation** de scènes inspirées du spectacle pour explorer différentes façons d'agir face au harcèlement.
- ⇒ Jeux de rôles : apprendre à réagir en tant que victime, témoin, ami·e, délégué·e, adulte référent ou membre de l'équipe éducative.
- ⇒ Travail autour de la musique (création d'ambiances sonores et de motifs) et des arts visuels (initiation au théâtre d'ombre, création de tableaux fixes ou animés, affiches de prévention, capsules audio ou vidéo).
- ⇒ Création d'une charte de vigilance et de solidarité pour la classe, le CVL ou l'établissement.

6. Ressources et contacts utiles

 Numéros d'aide :

- 3020 : harcèlement scolaire
- 3018 : cyberharcèlement / violences numériques
- 3114 : numéro national de prévention du suicide

 Sites officiels :

- Non au harcèlement : <https://www.education.gouv.fr/non-au-harcelement>
- e-Enfance / 3018 : <https://e-enfance.org/le3018/>
- Application 3018 : <https://e-enfance.org/app-3018/>

Conclusion

Écrit en dialogue avec des professionnels de l'accompagnement et de la prévention, « Tête de Chou-Fleur – NON au harcèlement ! » constitue un support fort pour ouvrir, avec des lycéennes et lycéens, une parole sensible, lucide et responsable sur le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement.

Ce dossier pédagogique propose une approche immersive et participative, qui aide les jeunes à mettre des mots sur ce qu'ils voient, vivent ou taisent, et à identifier des réponses concrètes pour protéger, alerter et agir.

7. Les artistes



Olivier BOUDRAND Fils d'immigrée argentine, il naît à Paris en 1980.

Bac en poche, il se forme à l'École Claude Mathieu à Paris. Artiste hyperactif, passionné et polymorphe il explore les domaines du théâtre classique comme contemporain mais également le théâtre de rue, la comédie musicale, la marionnette, l'image, la radio et même l'Opéra. Grand fan d'éducation populaire et surtout persuadé que l'Art participera au vivre ensemble, il s'engage de plus en plus dans son art et dans les réseaux artistiques associatifs ; il multiplie ses publics qu'il va désormais chercher dans la rue, les centres sociaux, les maisons d'arrêt, les hôpitaux ou les milieux scolaires.

Ami de longue date de la Cie, il l'intègre enfin en 2021 avec pour but le partage des connaissances, l'ouverture à l'autre et le mieux vivre ensemble.



François Manuelian est musicien, auteur, comédien, metteur en scène.

Musicien de formation, il accompagne dès **1995** des artistes de la variété française, du jazz et de la World-Music. En **2005**, il se forme au **théâtre, au chant et à la danse à Paris**, puis intègre la **Compagnie Boramar**, avec laquelle il joue pendant **cinq saisons au Festival de Collioure** dans de grands textes du répertoire classique (*Le Songe d'une nuit d'été*, *Les Fourberies de Scapin*, *L'Avare*, *Andromaque*, *Tartuffe*). En **2006**, il entre au **Cours Florent** et poursuit parallèlement des formations, notamment avec **Annie Amel**. Il interprète ensuite différents rôles pour le **cinéma et la télévision**, tout en menant des **missions de sensibilisation en entreprise autour du handicap**, développant une pratique artistique engagée et humaniste.

À partir de **2013**, il crée *Scapin au jardin*, adaptation déjantée des *Fourberies de Scapin* avec **huit marionnettes-objets**, spectacle toujours joué aujourd'hui.

En **2019**, il fonde la **Compagnie BROUHaha**, dont il est directeur artistique. La compagnie produit et diffuse notamment *Tartuff'ries ou comment Tartuffe avait prédit le monde actuel*, et développe des projets mêlant **théâtre, musique, engagement citoyen et libération de la parole**, en particulier auprès des jeunes publics.